

**Règlement concours Stockel en fête « Ballons d'Or »,  
dans la galerie Stockel Square**

« L'Association des commerçants du centre commercial de Stockel Square A.S.B.L. », (ci-après l'ASBL) une association sans but lucratif, ayant son siège social rue de l'Eglise 98A boîte 16 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre et immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0424.791.902.

Organise un **concours** intitulé « Ballons d'Or », du vendredi 01 au dimanche 03 octobre 2021 », dans le centre commercial Stockel Square situé rue de l'Eglise 96A à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

En cas de discordance d'interprétation entre le présent règlement et les documents commerciaux ou de présentation du jeu, le présent règlement primera.

**Article 1 : Champ d'application**

La participation au concours est ouverte à toute personne physique majeure ou mineure, résidant en Belgique, à l'exception des personnels des sociétés ayant participé directement ou indirectement à son organisation ou à sa réalisation et leur famille. La participation à la désignation du gagnant (bulletin de participation à remplir) est limitée à une seule participation et un seul gain par foyer (même nom, même adresse). L'ASBL pourra effectuer directement ou indirectement toutes vérifications nécessaires afin de contrôler la qualité des participants.

L'ASBL se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier ne pourra, en cas de gain, bénéficier du lot.

**Article 2 : Mécanisme du jeu**

Pour participer, il est nécessaire de respecter les étapes suivantes :

1. Pour tout achat effectué entre vendredi 01/10/2021 et dimanche 3/10/2021 à 16h30, le client pourra choisir un ballon parmi les 500 ballons disposés au centre de la galerie Stockel Square. Chaque ballon sera accompagné d'un numéro et certains numéros donnent accès au tirage au sort du gagnant.
2. Pour tenter de remporter le lot de cadeaux mis en jeu, le client devra obligatoirement assister au tirage au sort du gagnant prévu à 17h le dimanche 3/10/21, au centre de la galerie Stockel Square. Si le gagnant sélectionné ne se présente pas lors du tirage, un autre bulletin sera tiré au sort jusqu'à désignation du gagnant. Un justificatif d'identité sera demandé.
4. Le gagnant pourra récupérer son gain immédiatement ou par prise de rendez-vous dans les bureaux de gestion de Stockel Square.

**Article 3 : Dotations**

Les lots à gagner sont :

<b>Lot 1</b>	<b>ESPRIT</b>	Sac	49,99 €
	<b>LEONIDAS</b>	Ballotin de praline	8,82 €
	<b>BERGHEN</b>	Trousse de voyage Barbour	59,90 €
	<b>MODE'S</b>	Echantillon	0,00 €
	<b>ILE AUX BONBONS</b>	1 tarte en bonbons	15,00 €
	<b>VOO</b>	Carte TV numérique	69,00 €
	<b>YVES ROCHER</b>	Pochette avec 3 produits	77,80 €
	<b>LES 3 FILLES</b>	Pull en cashmere	45,00 €
	<b>LAURENCE</b>	Foulard	50,00 €
	<b>CASSIS/PAPRIKA</b>	Bon 10€	10,00 €
	<b>CASA</b>	1 bombe de bain	0,00 €
	<b>CAFE CREME</b>	2 cafés	4,40 €
	<b>CAR WASH STEAM</b>	1 lavage intérieur extérieur	38,00 €
	<b>STOCKEL SQUARE</b>	Coach en image pour conseil couleur avec conseil morpho corps accompagné de votre palette de couleur et la fiche récapitulative pour la morphologie du corps avec un accompagnement shopping de 2h	350,00 €
<b>STOCKEL SQUARE</b>	Bon cadeau pour l'accompagnement shopping	500,00 €	
	<b>Total</b>	<b>1.277,91 €</b>	

<b>Lot 2</b>	<b>MODE's</b>	Echantillon	0,00 €
--------------	---------------	-------------	--------

<b>ILES AUX BONBONS</b>	Bouquet de bonbons	12,00 €
<b>CASSIS/PAPRIKA</b>	Bon de 10€	10,00 €
<b>CASA</b>	1 bombe de bain	0,00 €
<b>CAFE CREME</b>	2 cafés	4,40 €
<b>CAR WASH STEAM</b>	lavages intérieur-extérieur	38,00 €
	<b>Total</b>	<b>64,40 €</b>

<b>Lot 3</b>	<b>MODE's</b>	Echantillon	0,00 €
	<b>ILES AUX BONBONS</b>	Bouquet de bonbons	12,00 €
	<b>CASSIS/PAPRIKA</b>	Bon de 10€	10,00 €
	<b>CASA</b>	1 bombe de bain	0,00 €
	<b>CAFE CREME</b>	2 cafés	4,40 €
	<b>CAR WASH STEAM</b>	lavages intérieur-extérieur	38,00 €
		<b>Total</b>	<b>64,40 €</b>

<b>Lot 4</b>	<b>MODE's</b>	Echantillon	0,00 €
	<b>ILES AUX BONBONS</b>	Bouquet de bonbons	12,00 €
	<b>CASSIS/PAPRIKA</b>	Bon de 10€	10,00 €
	<b>CASA</b>	1 bombe de bain	0,00 €
	<b>CAFE CREME</b>	2 cafés	4,40 €
	<b>CAR WASH STEAM</b>	lavages intérieur-extérieur	38,00 €
		<b>Total</b>	<b>64,40 €</b>

<b>Lot 5</b>	<b>MODE's</b>	Echantillon	0,00 €
	<b>CASSIS/PAPRIKA</b>	Bon de 10€	10,00 €
	<b>CASA</b>	1 bombe de bain	0,00 €
	<b>CAFE CREME</b>	2 cafés	4,40 €
	<b>CAR WASH STEAM</b>	lavages intérieur-extérieur	38,00 €
		<b>Total</b>	<b>52,40 €</b>

Il est précisé que les lots ne pourront en aucune manière faire l'objet de la remise de leur contre-valeur en euros. Les gains ne peuvent être ni monnayés, ni échangés.

#### Article 4 : Indication légale

Le destinataire unique des informations récoltées est l'Association des commerçants de Stockel Square A.S.B.L. et nullement d'autres sociétés partenaires de l'Association des commerçants de Stockel Square A.S.B.L.

#### Article 5 : Consultation du règlement

Le présent règlement du concours est disponible durant toute la validité du jeu.

Le présent règlement du jeu peut être obtenu gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessous :

L'Association des commerçants de Stockel Square ASBL

Rue de l'Eglise 96A b51

1150 Brussels, Belgium

ou par email à l'adresse : s.fontaine@mvgm.com

Aucune réclamation écrite ou verbale au sujet du concours ne sera acceptée. Il ne sera répondu à aucune demande orale ou écrite concernant le concours pendant la durée du concours.

#### Article 6 : Réclamation

Aucune réclamation écrite ou verbale au sujet du concours ne sera acceptée.

#### Article 7 : Contrôles

Les participants autorisent toute vérification concernant leur identité et leur domicile.

#### Article 8 : Données personnelles

Par leur seule participation, les gagnants autorisent l'utilisation de leurs noms et photos pour la publicité et ceci sans aucune compensation.

Conformément au règlement général européen sur la Protection des Données (UE/2016/679) et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, ou de retrait des informations le concernant en écrivant à l'adresse suivante :

L'Association des commerçants de Stockel Square ASBL  
Rue de l'Eglise 96A b51  
1150 Brussels, Belgium

**Article 9 : Limitation de responsabilité**

La participation à ce concours implique automatiquement l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité, des lois, règlements et autres textes applicables en Belgique.

« L'Association des commerçants de Stockel Square A.S.B.L. », ne saurait, en aucune circonstance, être tenue responsable si pour des raisons de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté, l'opération devrait être différée, modifiée, arrêtée ou annulée.

Ainsi, « L'Association des commerçants de Stockel Square A.S.B.L. », se réserve la possibilité d'apporter au jeu toute modification dans son contenu ou sa durée, à tout moment, sans préavis ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

**Article 10 : Loi applicable et juridiction**

Le présent règlement est soumis au droit belge.